

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2013

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, ELICHIRY, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOIBE, SARASOLA, VALIANI, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, LAURONCE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, GARROTE, BRUGIDOU, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT, MAILLET, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	André PAILLAS
	Anne-Marie ANCHEN	à	Suzanne SAGE
	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOIBE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Jean BEDECARRAX
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean MENE-SAFRANE	à	Michel LAURONCE
	Marie-Lyse GASTON	à	Philippe GARROTE
	Anne BARBET	à	Patrick MAILLET
	Robert BAREILLE	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Serge GUILHEM-BOUHABEN	suppléant de	Joëlle FABRE
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Jacques IDOMÉNÉE, Jean CASABONNE, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jean-Marie GOUINEAU, Dominique QUEHEILLE, Yves TOURAINÉ, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130924-26-DIV

MOTION POUR LA DEFENSE DU MAINTIEN ET DU DEVELOPPEMENT DE LA BOUTIQUE FRANCE TELECOM D'OLORON

M. UTHURRY rappelle que courant 2013, une délégation du personnel de France Télécom d'Oloron Sainte-Marie a été reçue en Mairie afin de lui annoncer le projet de fermeture de l'antenne locale.

Cette décision a fait l'objet d'une communication officielle lors du Conseil d'Etablissement des 21 et 22 février 2012.

Ainsi, dans sa politique de délestage des boutiques de proximité, France Télécom sacrifierait celle d'Oloron Sainte-Marie au motif que les flux en 2012 auraient baissé de 9 %.

En lieu et place, les usagers trouveraient désormais une boutique gérée avec un effectif considérablement diminué, constitué par des prestataires franchisés à vocation strictement commerciale.

Certes, l'opérateur historique France Télécom a basculé dans une logique commerciale. Faut-il pour autant qu'il abandonne sa culture du service de proximité qui préserve à ce jour un accès équitable, pour tous les publics, aux différentes technologies de la communication moderne ?

La téléphonie mobile, l'accès à internet... exigent un accompagnement que la dimension purement commerciale, associée à des impératifs de vente qui ne seront pas compatibles avec le temps nécessaire à l'explication et à la pédagogie, ne permet pas.

La boutique d'Oloron Sainte-Marie est la seule sur le territoire à offrir ce service aux usagers. Sa fermeture les obligerait à aller jusqu'à Pau.

Le chiffre d'affaires de 36 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de l'année 2012 ne saurait justifier pareille amputation du Service Public.

Nous avons accueilli en son temps les représentants de l'intersyndicale et les avons assurés de notre solidarité auprès des salariés ainsi que de notre détermination à participer à la mobilisation avec les citoyens pour permettre à Oloron Sainte-Marie de conserver la boutique France Télécom, avec ses emplois et ses missions actuelles.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **VOTE** le maintien de la boutique France Télécom à Oloron Sainte-Marie.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 24 septembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT